



ASSEMBLEE GENERALE

06 Février 2016

COMPTE RENDU

Contenu

1. Modalité des votes des résolutions (sans vote):.....	2
2. Désignation du président de séance	2
3. Désignation du secrétaire de séance	2
4. Rapport Moral du Président (sans vote)	2
5. Approbation des comptes de l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015.....	2
6. Désignation des membres du Conseil d'Administration	2
7. Montant des maximum des dépenses non soumis à consultation et accord préalable des adhérents	3
8. Montant des cotisation pour la période 2016 – 2017.....	4
9. Adhésion de l'association au comité de Jumelage de Jouy en Josas	4
10. Achat d'un extracteur.....	5
11. Questions diverses	5
12. Clôture de la séance et verre de l'amitié	6



1. Participants:

26 adhérents présents sur 41 adhérents soit 63.4% de participation.

2. Désignation du président de séance

Sont candidats :

- M. Marc Prieur
- M.....
- M....

L'Assemblée Générale désigne comme président de séance :

- M. Marc Prieur

3. Désignation du secrétaire de séance

Sont candidats :

- M. Olivier Cottard
- M.....
- M....

L'Assemblée Générale désigne comme secrétaire de séance :

- M. Olivier Cottard

4. Rapport Moral du Président (sans vote)

L'Assemblée Générale prend bonne note de l'action de l'ensemble des membres du Bureau et les en remercie.

5. Approbation des comptes de l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

L'Assemblée Générale approuve sans réserve en leur forme, teneur, et imputation, les comptes relatif au fonctionnement de l'association sur la période écoulée.

6. Désignation des membres du Conseil d'Administration

Rappel Art 5 : le conseil d'administration se compose de 5 membres minimum et 11 au plus dont 1 représentant de la mairie de Jouy en Josas

Le Conseil d'Administration et Bureau se compose aujourd'hui des 7 membres suivants :

Marc Prieur, Abdel Boukadiri, Françoise Pitrou, Antonin Gouze, Laurent Havy, Geneviève Girard, Olivier Cottard

Sont candidats :

- 1) Dominique Beau
- 2) Vincent Bonnet
- 3) Isabelle Gouze
- 4) Pascale Serror
- 5) Abdelboukadiri
- 6) Véronique Chiquier
- 7) Geneviève Girard
- 8) Olivier Cottard
- 9) Laurent Havy
- 10) Frédérique Lestang

Votes Contre	0
Abstentions	0
Le conseil d'administration est élu à l'unanimité	

7. Montant des maximum des dépenses non soumis à consultation et accord préalable des adhérents

L'Assemblée Générale décide de fixer à 100 EUR TTC le montant des dépenses unitaires de matériel et d'entretien du rucher pour lequel l'accord préalable des adhérents n'est pas nécessaire et à concurrence de 15% du budget prévisionnel de l'année.

Votes Contre	0
Abstentions	0
La résolution est adoptée à l'unanimité	

8. Montant des cotisation pour la période 2016 – 2017

Le trésorier propose la modification du montant des cotisation sur la base du barème suivant

Tarif en Euros	année civile de la récolte (année d'entrée de l'adhérent)			
	2016 (nouveaux adhérents au Forum 2015)	2015	2014	2013
Réduction (en %)	0%	10%	20%	30%
Enfant étudiant	20	18	16	15
Enfant étudiant (non jovacien)	30	27	24	22
Adulte	40	36	32	29
Adulte (non jovacien)	50	45	41	36
Famille	60	54	49	44
Famille (non jovacien)	70	63	57	51
Collectivité	40	36	32	29
Collectivité (non jovacien)	50	45	41	36

Après discussion il est proposé de prendre le montant des cotisation correspondant à une remise de 10% pour les adhésions 2016 ainsi que pour les nouvelles adhésions reçues lors du forum des associations de septembre 2016.

Votes Contre	0
Abstentions	0
La résolution est adoptée à l'unanimité	

9. Adhésion de l'association au comité de Jumelage de Jouy en Josas

Véronique Chiquier présente son projet d'adhésion de l'association au Comité de Jumelage.



Après avoir pris connaissance des modalités du projet l'Assemblée Générale

- Valide l'adhésion de l'association au Comité de Jumelage de Jouy en Josas
-

Votes Contre	0
Abstentions	3
La résolution est adoptée	

10. Achat d'un extracteur

Laurent Havy présente le projet d'achat d'un extracteur pour mise en libre service auprès des adhérents ;

Le montant prévisionnel correspond à environ 350 EUROS

Votes Contre	0
Abstentions	1
La résolution est adoptée	

11. Questions diverses

- Il apparaît souhaitable de prendre RV avec le CIC afin de négocier la réduction / suppression des frais de banque
- Il est convenu de procéder à l'approvisionnement du traitement anti varroa APISTAR
- La réunion GDSAIF est prévue le 19 mars ; Prendre contact avec Marc Prieur pour les inscriptions.
- Monique Courson souhaiterait que les pots de miel donnés à la mairie soient donnés aux nouveaux arrivants plutôt qu'au jeunes mariés qui ne sont pas nécessairement des habitants de Jouy en Josas. Le bureau indique que l'association donne à la mairie un certain nombre de



pots en compensation du terrain du musée de l'Eglantine. Il est donc difficile d'exprimer des exigences auprès de la mairie quant à l'usage faits des pots.

12. Clôture de la séance et verre de l'amitié